Bilan intermédiaire d’une action

dans le cadre des appels à projets

du Contrat de ville de l’Auxerrois

*Le bilan intermédiaire est nécessaire et utile, pour les porteurs ayant une action en cours inscrite au Contrat de ville, lors du dépôt de dossier de demande de subvention de l’année suivante.*

*En effet, il permet d’évaluer à mi-parcours l’action à différents niveaux dont les freins, les leviers…, de la réorienter si besoin mais surtout de permettre aux financeurs de statuer objectivement sur les enveloppes sollicitées.*

*Nous vous invitons à remplir ce document synthétique* ***avant le 6 décembre 2020*** *et à le retourner**par mail :* [*a.desrues@agglo-auxerrois.fr*](mailto:a.desrues@agglo-auxerrois.fr)

1. **Identification du porteur de projet**

Nom de la structure :

Intitulé de l’action :

Rappel du constat initial amenant au projet :

1. **Eléments quantitatifs**

Nombre de personnes déjà touchées par l’action :

Vos indicateurs d’évaluation quantitatifs utilisés : et leurs 1ers résultats :

1. **Eléments qualitatifs**

Démarches engagées :

et non engagées :

Freins éventuels :

Partenaires mobilisés initialement :

Partenaires mobilisés à mi-parcours :

L’impact physique/psychologique de l’action sur les personnes :

La provenance géographique du public :

Vos indicateurs d’évaluation qualitatifs utilisés : et leurs 1ers résultats :